

depuis le début de la session, les premières rangées des sièges de l'opposition soient remplies. Il a pu rappeler des diverses parties du globe ses adeptes voyageurs. Je vois mon honorable ami de York-Ouest (l'hon. sir Henry Drayton) qui nous revient des Antilles; mon ami de Vancouver-Centre (l'hon. M. Stevens) qui arrive de la Grande-Bretagne; et mon ami le député d'Halifax (l'hon. M. Black) qui revient, lui aussi, d'outre-mer. Je dis à ces honorables membres que nous sommes heureux de les revoir parmi nous, et dans un état de santé si florissant. Je puis ajouter que, sans doute, pas un seul d'entre eux n'a lu l'exposé budgétaire du ministre des Finances (l'hon. M. Robb). Je doute même qu'ils aient pris connaissance des amendements proposés par le parti conservateur et par le groupe progressiste; par contre j'ose prédire que tous voteront pour l'amendement formulé par l'opposition, contre l'amendement des progressistes et contre le budget.

Puis-je signifier à mon honorable ami que je reconnais la courtoisie qui a caractérisé son exposé de l'attitude de l'opposition à l'encontre du budget. Je m'efforcerais de suivre dans la mesure du possible l'ordre qu'il a lui-même adopté dans son discours, et toucher aux diverses questions qu'il a traitées. Il a commencé par nombre d'allusions aux honorables représentants de ce côté qui ont pris part au débat; pour la plupart ces allusions étaient inspirées des poètes; je ne sais si je pourrais le suivre sur ce terrain. Cependant une petite citation est venue à ma mémoire pendant qu'il nous sermonnait, nous disant ce qui s'était fait ailleurs et ce qui devait se faire ici; en regardant l'expression sur la figure de ceux qui l'entourent je me rappelais ces vers:

And still they gazed and still the wonder grew,  
That one small head should carry all he knew.

A ce que j'ai pu saisir mon honorable ami a commencé par une discussion de la dette publique; puis il a parlé des finances de nos chemins de fer; ensuite des impôts qu'il voudrait pour l'année qui vient. Abordant alors le tarif il l'a discuté assez longuement, et pour terminer il a rappelé l'amendement proposé par l'honorable député de Saint-Laurent-Saint-Georges (M. Cahan). Il a exprimé l'intention de donner lecture de cet amendement; malheureusement il n'a pas fait cette lecture. Je crois donc que je serai bien avisé de la faire moi-même à l'intention des membres du parti de mon honorable ami qui nous reviennent aujourd'hui; ainsi, ils sauront à quoi ils devront donner leur appui.

D'abord de quoi s'agit-il exactement? Le ministre des Finances a proposé que la Chambre se déclare en comité des voies et moyens

pour examiner certaines résolutions qu'il avait à lui soumettre. Ces résolutions sont conformes aux résolutions des années antérieures; elles les corroborent en ce sens, qu'elles s'inspirent de la même politique douanière que le Gouvernement a toujours maintenue depuis son accession, politique qui a changé les déficits en excédents, politique qui a diminué la dette publique au lieu de l'augmenter; politique qui allège le fardeau de l'impôt au lieu de l'alourdir. En faisant part à la Chambre de sa proposition mon honorable ami l'accompagna du bilan des affaires du pays au cours de l'année écoulée. Seulement, mon honorable ami le chef de l'opposition semble d'avis que le ministre des Finances eut pu s'abstenir de parler de l'année écoulée et il lui reproche plutôt de n'avoir pas parlé davantage de l'année à venir. Le ministre des Finances ne procédait régulièrement quand en exposant la politique du Gouvernement touchant la taxation et le tarif il indiquait comment elle avait été appliquée l'année dernière, et ajoutait qu'en suivant la même direction l'année prochaine, il serait en mesure de présenter encore un bilan semblable à celui de cette année.

Or qu'établissait ce bilan? Il démontrait un excédent de recettes, un excédent considérable, un excédent se chiffrant par plusieurs millions de dollars; il démontrait que la dette avait été diminuée de plusieurs millions et qu'il en avait été de même pour les impôts. C'était là l'aspect le plus remarquable de ce bilan. Le ministre des Finances signale comment, en s'en tenant à la politique qu'il a suivie, le Gouvernement réussit à réaliser ces résultats; puis il prédit que son prochain bilan, en ne s'écartant pas de la ligne de conduite suivie l'année dernière accuserait un autre excédent, une nouvelle diminution de la dette nationale et probablement un nouveau dégrèvement du régime de l'impôt. On aurait eu lieu de penser qu'un bilan de cette nature eut été accueillie à la satisfaction à peu près générale. Au lieu de cela, cependant, on présente deux amendements, qui se ressemblent sur un point, mais sur un point seulement. C'est que tous deux expriment le regret que le ministre des Finances ne soit pas allé assez loin. Mais le point saillant de ces deux amendements est que, d'une part, les honorables membres de l'opposition officielle déplorent que le ministre des Finances ne se soit pas aventuré assez loin dans une direction, tandis que d'autre part le groupe progressiste, dans son amendement, déplore qu'il ne se soit pas engagé plus loin dans une voie opposée. Voilà réellement le sens des deux amendements qui nous sont soumis. Je donnerai lecture du texte